



Permanent Mission of Switzerland to the OSCE

PC du16 Mai 2013

Intervention de la Suisse en réponse au rapport de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains, Maria Grazia Giammarinaro

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier chaleureusement Maria Grazia Giammarinaro pour la présentation de son rapport qui démontre bien les défis actuels en matière de lutte contre la traite des êtres humains dans la région de l'OSCE. Sous votre direction effective, le bureau du Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains a pu gagner un rayonnement international.

De part son plan d'action national lancé en octobre 2012, la Suisse souhaite continuer son engagement dans la poursuite du développement de normes internationales pour la lutte contre la traite des êtres humains en utilisant l'OSCE comme une plateforme pour échanger les meilleures pratiques et contribuer aux processus politiques internationaux.

La Suisse réaffirme le besoin de renforcer le Plan d'action pour la lutte contre la traite des êtres humains de 2003 par l'élaboration d'un addendum qui serait basé sur les engagements existants et permettrait de guider la réponse anti-traite de l'OSCE. Dans cette optique, nous félicitons également la Présidence ukrainienne pour l'organisation de la « Conférence de haut-niveau pour le renforcement de la réponse de l'OSCE contre la traite des êtres humains » qui aura lieu à Kiev les 10 et 11 juin prochains. Nous saluons d'ailleurs l'intérêt

porté à la question de la servitude domestique dans les ménages diplomatiques qui représente un sérieux défi pour la communauté internationale. A la suite du premier atelier de spécialistes organisé sur ce thème l'an dernier à Genève par le bureau de Maria Grazia Giammarinaro, la Suisse offre à nouveau son soutien pour l'organisation d'un second séminaire sur la servitude domestique dans les foyers diplomatiques qui aura lieu les 12 et 13 juin à Kiev, à la suite de la Conférence de haut-niveau.

La Suisse salue également les efforts du bureau de la Coordonnatrice pour le renforcement de la coopération entre les Etats participants de l'OSCE et les pays partenaires dans la prévention de toutes formes de traite des êtres humains, particulièrement l'esclavage moderne et la protection des personnes soumises à la traite. Le séminaire d'experts organisé par votre bureau, en février à Rome sur la « Coopération pour prévenir la Traite des êtres humains dans la région de la Méditerranée » a été, à notre avis, très utile et a permis de mettre en œuvre la décision 5/11 du Conseil ministériel de Vilnius. A titre de suivi, vous avez élaboré un concept pour une « Feuille de route pour la lutte contre toutes formes de traite des êtres humains dans la région de la Méditerranée » qui identifie les principales thématiques au sein desquelles la coopération entre les Etats participants et les pays partenaires devrait être renforcée. Ce document permettra le lancement d'un dialogue fructueux avec les partenaires lors de la réunion du Groupe de contact méditerranéen de demain.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà des discussions lors de ce Groupe de contact et nous espérons qu'elles mèneront à des résultats concrets. Je vous remercie.